

Solution - COMMERCIAL / Solution - USAGE COMMERCIAL



SKIN AND EYE IRRITANT / IRRITANT POUR LA PEAU ET LES YEUX

REGISTRATION NO. 32860 / NUMÉRO D'HOMOLOGATION 32860
PEST CONTROL PRODUCTS ACT / LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

READ THE LABEL AND ATTACHED BOOKLET BEFORE USING LIRE L'ÉTIQUETTE ET LA BROCHURE CI-JOINTE AVANT L'EMPLOI

FOR CHEMICAL EMERGENCY: spill, leak, fire, exposure, or accident call CHEMTREC 1-800-424-9300. POUR TOUTE AIDE D'URGENCE CHIMIQUE (déversement, fuite, incendie, exposition ou accident), appeler CHEMTREC au 1 800 424-9300.

For Product Use Information Call: 1-800-438-6071 • www.upl-ltd.com/ca Renseignements sur le produit : 1-800-438-6071 • www.upl-ltd.com/ca

Net Contents: 108 Litres / Contenu Net : 108 Litres FG# 6304103



Made in India **UPL AgroSolutions Canada Inc.** • PO Box 12219

Research Triangle Park, NC 27709 U.S.A. • 1-800-438-6071



GENERAL INFORMATION

- INTERLINE® Herbicide is a non-selective herbicide
- INTERLINE Herbicide provides control of a broad spectrum of grassy and broadleaf weeds in Canola varieties and hybrids that are specially developed to be tolerant to glufosinate ammonium.
- INTERLINE Herbicide is registered for use on glufosinate ammonium tolerant Canola varieties or hybrids.
- INTERLINE Herbicide may also be applied to glufosinate ammonium tolerant lines or varieties grown for seed production.
- For hybrid seed production, INTERLINE Herbicide may be used to remove segregating wild type plants within the female population. Two applications are required to do this. A third application may be necessary if it is determined that the segregating wild type plants are not fully removed from the field.
- Glufosinate ammonium tolerant Corn can be used as separator rows in hybrid Canola seed production, but must be destroyed and not used for food or feed
- INTERLINE Herbicide may be used as a harvest aid (desiccant) on Alfalfa grown for seed.
- INTERLINE Herbicide will desiccate weeds that are present in the field at time of application when used as a harvest aid.
- INTERLINE Herbicide may also be used for primocane control in established Raspberries.

For Use in Eastern Canada and British Columbia Only:

- INTERLINE Herbicide may be used as a harvest aid (desiccant) in dry common beans.
- INTERLINE Herbicide will also desiccate weeds present in the field at application.
- INTERLINE Herbicide may also be used for annual and perennial weed control under fruit trees, Grape vines and tree nuts.
- When applied pre-emergent to the crop, but post-emergent to weeds, INTERLINE Herbicide may also be used on stale seedbed in vegetables.
- . INTERLINE Herbicide breaks down rapidly in the soil.

SAFETY AND HANDLING

PRECAUTIONS:

KEEP OUT OF REACH OF CHILDREN. Causes skin and eye irritation. DO NOT get in eyes or on skin.

Avoid breathing spray mist. Wash thoroughly after using and before eating, drinking or smoking.

Protective Clothing and Equipment:

- Workers must wear coveralls over long-sleeved shirt, long pants, chemicalresistant gloves, gloves, socks, chemical-resistant footwear and goggles during mixing, loading, application, clean up and repair.
- Wear a respirator during mixing, loading and application.

When tank mixes are permitted, read and observe all label directions, including rates and restrictions for each product used in the tank mix. Follow the more stringent label precautionary measures for mixing, loading and applying stated on both product labels.

Apply only to agricultural crops when the potential for drift to areas of human habitation and areas of human activity such as houses, cottages, schools and recreational areas is minimal. Take into consideration wind speed, wind direction, temperature inversions, application equipment and sprayer settings.

Re-entry Restriction: Workers should not enter treated fields within 24 hours of treatment. Do not enter or allow worker entry into treated areas during the restricted-entry interval (REI) of 24 hours.

FIRST AID:

Take container, label or product name and Pest Control Product Registration Number with you when seeking medical attention.

If swallowed: call a poison control centre or doctor immediately for treatment advice. Do not induce vomiting unless told to do so by a poison control centre or doctor. Do not give any liquid to the person. Do not give anything by mouth to an unconscious person.

If in eyes: hold eye open and rinse slowly and gently with water for 15 - 20 minutes. Remove contact lenses, if present, after the first 5 minutes, then continue rinsing eye. Call a poison control centre or doctor for treatment advice.

If on skin or clothing: take off contaminated clothing. Rinse skin immediately with plenty of water for 15 - 20 minutes. Call a poison control centre or doctor for treatment advice.

If inhaled: move person to fresh air. If person is not breathing, call 911 or an ambulance, then give artificial respiration, preferably by mouth-to-mouth, if possible. Call a poison control centre or doctor for treatment advice.

TOXICOLOGICAL INFORMATION:

Note to Physician: If this product is ingested, endotracheal intubation and gastric lavage should be performed as soon as possible, followed by charcoal and sodium sulfate administration.

ENVIRONMENTAL PRECAUTIONS:

 TOXIC to aquatic organisms and non-target terrestrial plants. Observe spray buffer zones specified under DIRECTIONS FOR USE.

STORAGE:

- · CANNOT be stored below freezing.
- If stored for 1 year or longer, shake well before using.
- Store the tightly closed container away from feeds, seeds, fertilizers, plants and foodstuffs.
- Do not use or store in or around the home.
- Keep in original container during storage.
- . Store this product away from food or feed.

DISPOSAL:

Recyclable Container Disposal (less than 23 litres):

DO NOT reuse this container for any purpose. This is a recyclable container, and is to be disposed of at a container collection site. Contact your local distributor/dealer or municipality for the location of the nearest collection site. Before taking the container to the collection site:

- Triple- or pressure-rinse the empty container. Add the rinsings to the spray mixture in the tank.
- 2. Make the empty, rinsed container unsuitable for further use.

If there is no container collection site in your area, dispose of the container in accordance with provincial or territorial requirements.

Returnable Container Disposal:

DO NOT reuse this container for any purpose. For disposal, this empty container may be returned to the point of purchase (distributor/dealer).

Refillable Container Disposal:

For disposal, this empty container may be returned to the point of purchase (distributor/dealer)

It must be refilled by the distributor/dealer with the same product. DO NOT reuse this container for any other purpose.

Disposal of Unused, Unwanted Product:

For information on disposal of unused, unwanted product, contact the registrant or the provincial or territorial regulatory agency. Contact the registrant and the provincial or territorial regulatory agency in case of a spill, and for cleanup of spills.

Disposal of Unused Spray Solution:

If any spray solution remains in the tank after spraying is finished, it should be sprayed on the perimeter of the area just sprayed, away from water supplies, ditches, and irrigation canals.

DIRECTIONS FOR USE

As this product is not registered for the control of pests in aquatic systems, DO NOT use to control aquatic pests.

DO NOT contaminate irrigation or drinking water supplies or aquatic habitats by cleaning of equipment or disposal of wastes.

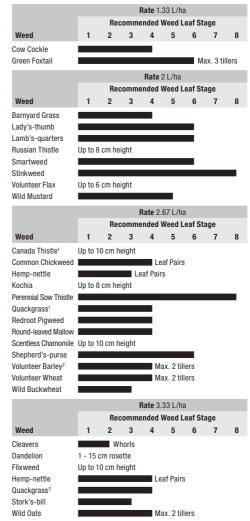
POST EMERGENT USE

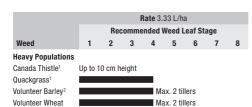
CANOLA

- INTERLINE Herbicide is registered for aerial and ground application to glufosinate ammonium tolerant Canola varieties or hybrids.
- INTERLINE Herbicide may also be applied to glufosinate ammonium tolerant Canola lines or varieties grown for seed production.
- To assure crop safety and optimal herbicide performance, only use INTERLINE Herbicide on glufosinate ammonium tolerant Canola grown from certified seed.
- INTERLINE Herbicide is not registered for use on other glufosinate ammonium tolerant crops.
- Application of INTERLINE Herbicide to non-tolerant Canola varieties or hybrids or other non-tolerant crops will result in severe crop injury or death of the crop.
- Apply INTERLINE Herbicide from the cotyledon stage up until, but prior to, the early bolting stage of Canola.
- Slight discoloration of the Canola may be visible after application. This effect is temporary and will not influence crop growth, maturity or yield.
- For hybrid seed production Two applications are required to remove the segregating wild type plants. The first application should occur when the Canola is in the 2 4 leaf stage, the second application when the Canola plants are in the 4 6 leaf stage and the third application, if necessary, may be applied to the Canola up until, but prior to, the bolting stage. All applications of INTERLINE Herbicide for hybrid seed production should be made at 3.33 L/ha.

SUSCEPTIBLE WEEDS:

INTERLINE Herbicide has an effect on all weeds and crops except for those crops which are developed to be tolerant to applications of INTERLINE Herbicide. The following weeds are susceptible to application of INTERLINE Herbicide. Best control will be obtained when INTERLINE Herbicide is applied in the recommended leaf stages.







Canada Thistle⁴ Up to 10 cm height

Quackgrass⁵

Wild Buckwheat

- ¹Top Growth Suppression Only
- ²Suppression Only
- 3 Improved Top Growth Control
- ⁴Better Top Growth Suppression
- ⁵Season Long Control for Heavy Populations

SECOND APPLICATION

- A second application of INTERLINE Herbicide can be made to fields treated initially with up to 4.0 L/ha if new weed germination or growth is present.
- . A first application of up to 4 L/ha may be followed by a second application of up to 3.33 L/ha,

A first application of up to 3.33 L/ha may be followed by a second application of up to 4 L/ha.

- Do not apply more than a total of 7.33 L/ha per year.
- . Apply when the new weed growth is in the correct leaf stage and up until. but prior to, the bolting stage of Canola.

THIRD APPLICATION: (FOR HYBRID SEED PRODUCTION ONLY)

- Three applications of INTERLINE Herbicide, each at 3.33 L/ha, may be required for hybrid seed production. The third application must occur prior to bolting of the Canola crop.
- For best results, apply to emerged, young, actively growing weeds. Weeds that emerge after application will not be controlled.
- . INTERLINE Herbicide will have an effect on weeds that are larger than the recommended leaf stage, however speed of activity and control may be reduced.

Use of Corn Separator Rows in Hybrid Canola Seed Production

- INTERLINE Herbicide is registered for use on glufosinate ammonium tolerant Corn varieties or hybrids when used as separator rows.
- Corn should be seeded at 20,000 30,000 plants/ha.
- Row spacing for glufosinate ammonium tolerant Corn should be 18 23 cm.
- . Note: Corn must be destroyed and not used for food or feed.

Tank Mixes

- Consult the label of the tank mix partner for further directions for use. restrictions and precautions. Tank mix partners may have additional restrictions for leaf staging.
- . For enhanced activity INTERLINE Herbicide may be tank mixed with the following products:

CANOLA

Herbicide or Or SELECT® PLUS or one of: SELECT® Emulsifiable Concentrate Post-Emergence Herbicide, Shadow RTM Emulsifiable Concentrate Postemergence Herbicide, or Co-op Patron II, or one of: CLETHODIM 360EC Herbicide, or Antler 360 Unpacked SELECT FLUS or One of: SELECT FLUS SELECT FLUS Or One of: SELECT FLUS CONCENTRATE SELECT FLUS OF ONE OF SELECT Emulsifiable Concentrate	Rate 26 mL/ha or 25 mL/ha or 33 mL/ha	Directions For control of volunteer barley and wild oats, apply INTERLINE Herbicide at a rate of 2.67 or 4.0 L/ha plus: • SELECT 1EC Herbicide at 126 mL/ha or • SELECT PLUS at 125 mL/ha or
Herbicide or Or SELECT® PLUS or one of: SELECT® Emulsifiable Concentrate Post-Emergence Herbicide, Shadow RTM Emulsifiable Concentrate Postemergence Herbicide, or Co-op Patron II, or one of: CLETHODIM 360EC Herbicide, or Antler 360 Unpacked SELECT FLUS or One of: SELECT FLUS SELECT FLUS Or One of: SELECT FLUS CONCENTRATE SELECT FLUS OF ONE OF SELECT Emulsifiable Concentrate	or 25 mL/ha or	apply INTERLINE Herbicide at a rate of 2.67 or 4.0 L/ha plus: • SELECT 1EC Herbicide at 126 mL/ha or
Herbicide or SELECT PLUS or one of: SELECT Emulsifiable Concentrate	or 12 mL/ha	SELECT Emulsifiable Concentrate Post- Emergence Herbicide, or Shadow RTM Emulsifiable Concentrate Postemergence Herbicide or Co-op Patron II at 63 mL/ha with adjuvant as recommended on the la- bels or CLETHODIM 360EC Herbicide or Antler 360 Unpacked at 42 mL/ha with adjuvant as recommended on the labels. Apply when the weeds are in the 1 - 4 leaf stage with a maximum of 2 tillers.
Post-Emergence Herbicide, Shadow RTM Emulsifiable Concentrate Postemergence Herbicide, Co-op Patron II, or one of: CLETHODIM 360EC Herbicide, Antler 360 Unpacked	80 mL/ha or 88 mL/ha or 90 mL/ha or 25 mL/ha	For control of weed species listed on the INTERLINE Herbicide and tank mix partner labels plus foxtail barley, spring-germinated Japanese and downy brome, apply INTERLINE Herbicide at a rate of 3.33 or 4.0 L/ha in tank mixture plus: • SELECT ECH erbicide at 380 mL/ha or • SELECT PLUS at 188 mL/ha or • SELECT Emulsifiable Concentrate Post-Emergence Herbicide, Shadow RTM Emulsifiable Concentrate Post-Emergence Herbicide at 190 mL/ha with adjuvant as recommended on the labels or • CLETHODIM 360EC Herbicide or Antler 360 Unpacked at 125 mL/ha with adjuvant as recommended on the label. Apply when the weeds are at growth stages listed on the INTERLINE Herbicide and tank mix partner labels, foxtail barley is at the 1 - 4 leaf stage with a maximum of 2 tillers and spring-germinated Japanese and downy brome are at the 1 to 6-leaf stage up to the emergence of the 1st filler stage.
+ Merge	0.28 L/ha + 0.5 - 1.0 L/ha	For enhanced and more consistent control of cleavers, apply INTERLINE Herbicide at a rate of 3.33 L/ha plus Facet L at 0.28 L/ha. Apply in 100 L/ha of water with Merge Adjuvant at a rate of 0.5 to 1 L/ha. Application should be made from the 2 to 6 true leaf stage of the canola crop.

(continued)

CANOLA (continued)

Tank Mix Product	Rate	Directions
Facet L + SELECT 1EC Herbicide or SELECT PLUS or one of: SELECT Emulsifiable Concentrate Post-Emergence Herbicide, and Shadow RTM Emulsifiable Concentrate Postemergence Herbicide, or Co-op Patron II, or one of: CLETHODIM 360EC Herbicide, or Antler 360 Unpacked	0.28 L/ha + + 2, 250 or 380 mL/ha or 125 or 188 mL/ha or 63, 125 or 190 mL/ha or 42, 83 or 125 mL/ha	For enhanced and more consistent control of cleavers and annual grasses, apply INTFRLINE Herbicide at a rate of 3.33 L/ha plus Facet L at 0.28 L/ha plus: • SELECT 1EC Herbicide at 126, 250 or 380 mL/ha or • SELECT PLUS at 125 or 188 mL/ha or • SELECT Emulsifiable Concentrate Post-Emergence Herbicide, Shadow RTM Emulsifiable Concentrate Post-emergence Herbicide or Co-op Patron II at 63, 125 or 190 mL/ha with adjuvant as recommended on the labels or • CLETHODIM 360EC Herbicide or Antler 360 Unpacked at 42, 83 or 125 mL/ha with adjuvant as recommended on the labels. Consult the labels of the tank mix partner for rates and restrictions. Apply in 100 L/ha of water with adjuvant. Application should be made from the 2 to 6 true leaf stage of the canola crop.
OHM™ or	500 mL/ha or	OHM or WAVE may be tank mixed with INTERLINE Herbicide.
WAVE™	150 mL/ha	

Note: Do not tank mix INTERLINE Herbicide with herbicides, fertilizers or chemical additives unless recommended on this label.

PRIMOCANE CONTROL IN RASPBERRY

Apply INTERLINE Herbicide in a minimum of 330 L/ha of water. Use a combination of spray pressures and nozzles, which will provide small droplet sizes and thorough coverage.

Crop	Rate
RASPBERRY (established Raspberries only)	BROADCAST RATE 6.67 L/ha
	BANDED RATE Adjust the Broadcast application rate per hectare proportional to the width of the band applied. Use the formula to calculate the banded rate per hectare:
Decemmendations	

Recommendations

INTERLINE Herbicide is recommended for the control of primocanes in established Raspberries. Apply when shoots are about 10 - 20 cm in height. DO NOT apply to immature or weak plantings.

FORMULA TO CALCULATE THE BANDED RATE PER HECTARE:

Banded rate per hectare = (Band width \div Row width) x Broadcast Rate Example: 3.05 metre row spacing and 0.61 metre band width (0.61 M \div 3.05 M) x 6.67 L/ha = 1.33 L/ha band rate

Caution: Avoid contact of the spray with desirable canes, plants and vegetation.

DESICCATION USE

Crops, Instructions and Rate

- INTERLINE Herbicide may be applied for desiccation, by ground or air, to Alfalfa (grown for seed).
- INTERLINE Herbicide will also desiccate weeds, which are present in the field
 at time of application (Wild Buckwheat may not be completely desiccated).
- Desiccation of crops and weeds will be best when environmental conditions are favourable (warm temperatures, good moisture conditions, high humidity).

Crop	Rate
ALFALFA (grown for seed)	2.7 L/ha
Instructions	

Apply INTERLINE Herbicide at 50 - 75% pod turn (brown) stage. Do NOT apply more than once per year.

Note: Do NOT tank mix INTERLINE Herbicide with pesticides, fertilizers or chemical additives unless recommended on this label.

FOR USE IN EASTERN CANADA AND BRITISH COLUMBIA ONLY

DESICCATION USE

Crop	Rate
DRY COMMON BEANS (do not apply to Dry Common Beans grown for seed)	2.5 - 3 L/ha1

Recommendation:

Apply when approximately 50 - 75% of the bean pods have naturally changed colour from green to yellow or brown (pod turn). The crop may be straight combined when ready, allowing a minimum of 9 days after application.

INTERLINE Herbicide, when applied to Dry Common Beans at the appropriate stage, will uniformly dry down the crop and weeds, facilitating harvest and preventing bean staining. Any secondary growth will be terminated, and moisture levels in the seed will be reduced, allowing for earlier harvest.

¹ Use the higher rate when the crop canopy is dense and/or there are high populations of weeds present at application.

DO NOT apply by air.

Note: INTERLINE Herbicide will also desiccate weeds present in the field at application (Wild Buckwheat may not be completely desiccated).

WEED CONTROL IN ORCHARDS AND VINEYARDS

Crop	Rate		
APPLES APRICOTS CHERRIES (sweet and sour) HIGHBUSH BLUBERRIES GRAPES NECTARINES PEARS PLUMS PEACHES MEMBERS OF CROP GROUP 14-11: TREE NUTS, INCLUDING: - ALMOND, - BEECH NUT, - BUTTERNUT, - CHESTNUT, - FILBERT (HAZELNUT), - HICKORY NUT, - PECAN, - WALNUT, - CHINQUAPIN NUT, - BUR OAK NUT, - GINKGO NUT, - HEARTNUT, - GINKGO NUT, - HEARTNUT, - JAPANESE HORSE CHESTNUT, - JPANESE	POWER AND/OR TRACTOR OPERATED SPRAYERS Apply INTERLINE Herbicide at 2.7 - 5 L/ha for the control of annual grass and broadleaf weeds. Use as a directed spray around the base of the trees or vines. HAND HELD PUMP-TYPE AND BACKPACK SPRAYERS Mix INTERLINE Herbicide at 27 - 50 mL of product per 10 litres of spray solution for the control of annual grass and broadleaf weeds. Use as a directed spray around the base of the trees or vines.		

Recommendations

INTERLINE Herbicide is recommended for the control of weeds in established orchards and vineyards.

INTERLINE Herbicide may be applied with ground (boom) spray equipment, high volume, orchard spray guns or handheld pump-type and backpack sprayers.

For the specific weeds controlled by INTERLINE Herbicide, refer to the Weed Control Information Section.

Repeat treatments may be necessary to control new germination of annual weeds. Do not make more than 2 applications per year. Do not apply more than 6.7 L/ha total product in one season.

Avoid contact of INTERLINE Herbicide solution, spray, drift or mist with green bark, stems, or foliage, as injury may occur to trees, vines or canes. Only trunks with callused, mature brown bark should be sprayed unless protected from spray contact by non-pourous wraps, tree/bark guards, grow tubes or waxed containers. Contact of INTERLINE Herbicide with parts of trees, vines or canes other than mature brown bark can result in serious damage.

For control of weeds present and residual control of annual grass and broadleaf weeds, INTERLINE Herbicide may be tank mixed with Princep® Nine-T® Herbicide or Simadave Simazine Flowable.

DO NOT apply by air.

WEED CONTROL IN VEGETABLES

INTERLINE Herbicide will control weeds that are contacted, and will have no effect on the crop if it has not yet emerged.

The seedbed should be prepared in sufficient time prior to seeding the crop, to allow weeds to emerge. The crop is seeded with a minimum of disturbance to the (stale) seedbed. Application of INTERLINE Herbicide may take place any time after initial cultivation of the seedbed up until emergence of the crop.

Crop	Recommendations	Rate
ASPARAGUS (stale seedbed, direct seeded)	INTERLINE Herbicide may be applied prior to emergence of Asparagus as a stale seedbed technique for annual grass and broadleaf weed control.	Apply INTERLINE Herbicide at 2.7 - 5 L/ha
ASPARAGUS (established beds after harvest)	INTERLINE Herbicide may be applied after spears have been harvested.	depending on the weeds present at application.
CARROTS, LETTUCE, ONIONS (stale seedbed)	INTERLINE Herbicide may be applied as a stale seedbed technique for annual grass and broadleaf weed control.	

DO NOT apply using aerial application equipment.

WEED CONTROL INFORMATION

2.7 - 4 L/ha:

 Common Chickweed, Green Foxtail, Lamb's-quarters, Stinkweed, Wild Mustard, Redroot Pigweed (use 4 L/ha).

4 - 5 I /ha

. Dandelion, Oak-leaved Goosefoot, Wild Buckwheat

Rate Range:

- . Where a rate range is given use the higher rate when:
- 1. the crop or weed growth is dense.
- 2. the weeds are large and/or mature.
- 3. the environmental conditions are cool and dry.

Timing:

- For best results, apply to emerged, young actively growing weeds. Weeds that emerge after application will not be controlled.
- Apply before weeds reach a height of 30 cm.
- INTERLINE Herbicide will control weeds at all leaf stages, although coverage is more difficult when weeds are large or mature.
- Weeds will be best controlled when environmental conditions are favourable (warm temperatures, good moisture conditions, high humidity).

ank Mixes

Do not mix INTERLINE Herbicide with fertilizers or any other chemical additives unless recommended on this label.

APPLES AND PEARS

(Bearing and Non-bearing Trees Established One Year or More)

USING POWER AND/OR TRACTOR OPERATED SPRAYERS:

Tank Mix Product	Application Rate
Princep Nine-T Herbicide	2 - 5 kg/ha
Simadex Simazine Flowable	4.5 - 9 L/ha

Direction

Consult the Princep Nine-T Herbicide and Simadex Simazine Flowable labels for further instructions regarding directions for use, restrictions, precautions and weeds controlled.

USING HAND HELD PUMP-TYPE AND BACKPACK SPRAYERS:

Tank Mix Product	Application Rate
Princep Nine-T Herbicide	25 - 50 g/10 L
Simadex Simazine Flowable	45 - 90 mL/10 L

Directions

Consult the Princep Nine-T Herbicide and Simadex Simazine Flowable labels for further instructions regarding directions for use, restrictions, precautions and weeds controlled.

GRAPES

(Established Three Years or More) - Eastern Canada Only

USING POWER AND/OR TRACTOR OPERATED SPRAYERS:

Tank Mix Product	Application Rate
Princep Nine-T Herbicide	4 - 5 kg/ha
Simadex Simazine Flowable	7.2 - 9 L/ha

Directions

Consult the Princep Nine-T Herbicide and Simadex Simazine Flowable labels for further instructions regarding directions for use, restrictions, precautions and weeds controlled.

LISING HAND HELD PLIMP-TYPE AND BACKPACK SPRAYERS:

Tank Mix Product	Application Rate
Princep Nine-T Herbicide	40 - 50 g/10 L
Simadex Simazine Flowable	72 - 90 mL/10 L

Direction

Consult the Princep Nine-T Herbicide and Simadex Simazine Flowable labels for further instructions regarding directions for use, restrictions, precautions and weeds controlled.

GENERAL INSTRUCTIONS

Herbicide Resistance Management Recommendations

For resistance management, INTERLINE Herbicide is a Group 10 herbicide. Any weed population may contain or develop plants naturally resistant to INTERLINE Herbicide and other Group 10 herbicides. The resistant biotypes may dominate the weed population if these herbicides are used repeatedly in the same field. Other resistance mechanisms that are not linked to site of action, but specific for individual chemicals, such as enhanced metabolism, may also exist. Appropriate resistance-management strategies should be followed. To delay herbicide resistance:

- Where possible, rotate the use of INTERLINE Herbicide or other Group 10 herbicides within a growing season (sequence) or among growing seasons with different herbicide groups that control the same weeds in a field.
- Use tank mixtures with herbicides from a different group when such use is permitted. To delay resistance, the less resistance-prone partner should control the target weed(s) as effectively as the more resistance-prone partner.
- Herbicide use should be based on an integrated weed-management program
 that includes scouting, historical information related to herbicide use and
 crop rotation, and considers tillage (or other mechanical control methods),
 cultural (for example, higher crop seeding rates; precision fertilizer application method and timing to favour the crop and not the weeds), biological
 (weed-competitive crops or varieties) and other management practices.
- Monitor weed populations after herbicide application for signs of resistance development (for example, only one weed species on the herbicide label not controlled). If resistance is suspected, prevent weed seed production in the affected area if possible by an alternative herbicide from a different group.

- Prevent movement of resistant weed seeds to other fields by cleaning harvesting and tillage equipment when moving between fields, and planting clean seed.
- Have suspected resistant weed seeds tested by a qualified laboratory to confirm resistance and identify alternative herbicide options.
- Contact your local extension specialist or certified crop advisors for any additional pesticide resistance-management and/or integrated weed-management recommendations for specific crops and weed biotypes.
- For further information or to report suspected resistance, contact your local UPL AgroSolutions Canada Inc. representative, or call toil-free at 1-800-438-6071.

Application Instructions and Precautions

APPLICATION INSTRUCTIONS:

- The speed of action of INTERLINE Herbicide is influenced by environmental factors. At cool temperatures (below 10° C), poor moisture and low humidity, the speed of action may be reduced. Generally, visual symptoms appear 2 - 4 days after application.
- For best results, apply to emerged, young, actively growing weeds. Weeds that emerge after application will not be controlled.
- INTERLINE Herbicide will have an effect on weeds that are larger than the recommended leaf stage; however speed of activity and control may be reduced. Better coverage will be achieved with higher spray volumes.
- INTERLINE Herbicide works primarily as a contact herbicide. Thorough coverage of the weeds to be controlled, or the crop to be desiccated, is essential.
- INTERLINE Herbicide breaks down rapidly in the soil. There are no cropping or rotational restrictions after application.
- . When a rate range is given the higher rate should be utilized:
 - 1. when the weed or crop growth is dense;
- when the weeds are large and/or mature i.e., advanced leaf stages and plant height:
- 3. when the environmental conditions are cool and dry.

Ground Application Instructions:

- Ensure that all circuits (pipes, booms etc.) have the correct INTERLINE Herbicide/water concentration before application is started.
- Apply INTERLINE Herbicide in a minimum of 110 L/ha of water, at a pressure
 of 275 kPa and at a ground speed of 6 8 kph. If check valves are used, apply at 310 kPa. The use of 80° or 110° flat fan nozzles is highly recommended
 for optimum spray coverage and canopy penetration.
- Application of the spray at a 45° angle forward will result in better spray coverage. Refer to Crops, Instructions and Rate for the correct rate and timing of application.
- For desiccation uses only, where the crop canopy is dense or weed growth is heavy, achieve better spray coverage with higher spray volumes. Under these conditions, apply INTERLINE Herbicide in a minimum of 170 - 220 L/ha of water. Refer to Aerial Application for appropriate aerial water volumes.

Application Instructions for Weed Control in Orchards and Vineyards:

Power and Tractor-Operated Sprayers:

Apply INTERLINE Herbicide in 330 - 1100 L/ha of water. Apply at a spray pressure of 275 - 310 kPa using nozzles (flat fan, hollow, or cone) which provide small droplets and thorough coverage.

Hand Held Pump-Type and Backpack Sprayers:

Apply INTERLINE Herbicide in a water volume of 10 litres per 100 M² to provide thorough coverage, but not to the point of runoff. Ensure that spray pressures are maintained during application.

Application Instructions for Weed Control in Vegetables:

Apply INTERLINE Herbicide in a minimum of 110 - 330 L/ha of water. Apply at a spray pressure of 275 - 310 kPa using nozzles (flat fan, hollow, or cone) which will provide small droplets and thorough coverage.

Aerial Application Instructions:

- Apply only by aircraft equipment which has been functionally and operationally calibrated for the atmospheric conditions of the area and the application rates and conditions of this label.
- Label rates, conditions and precautions are product specific. Read and understand the entire label before opening this product. Apply only at the rate specified for aerial application on this label. Where no rate for aerial application appears for the specific use, this product cannot be applied by any type of aerial equipment.
- Exercise extreme caution during the aerial application of any insecticide, herbicide or fungicide. Drift of pesticides is not always visible with the human eye. Small droplets may drift into sensitive areas without obvious signs of dancer. Follow these directions precisely.
- When applying INTERLINE Herbicide by aircraft, uniform spray coverage is essential. Applicators are required to use the correct combination of spray nozzle tips, nozzle placement and spray pressures which will provide a coarse droplet size distribution with a volume mean diameter greater than 350 microns. Do not use raindrop nozzles. To avoid streaked, uneven or overlapped application, use appropriate marking devices.
- Post-emergent Use in Glufosinate Ammonium tolerant canola Water Volume: Apply INTERLINE Herbicide in a minimum of 55 L/ha of water only.
- Desiccation Use Only Water Volume Range: If the crop canopy is dense
 or weed growth is heavy, achieve better spray coverage with higher spray
 volumes. Under these conditions, if using aerial application, apply INTERLINE
 Herbicide in a minimum of 33 55 L/ha of water.

APPLICATION PRECAUTIONS

disease or insect damage

- Weed control may be reduced when heavy dew, fog or mist is present at the time of application.
- Uniform, thorough spray coverage is important to achieve consistent weed control.
- Crop injury may result if INTERLINE Herbicide is applied to a crop stressed by severe weather conditions, frost, drought, water-saturated soil, low fertility,
- INTERLINE Herbicide is a non-selective herbicide and has the potential to desiccate, defoliate or kill all green plants. Avoid contact with other desirable plants or crops by direct application or from spray drifts as severe damage may occur.
- Application of INTERLINE Herbicide to non-tolerant Canola varieties, hybrids or other non-tolerant crops will result in severe crop injury or death of the crops.
 - To assure crop safety and optimal herbicide performance, only use INTERLINE Herbicide on glufosinate ammonium tolerant Canola grown from certified seed.

Ground Application Precautions:

- Field sprayer application: D0 N0T apply when wind speed is less than 1 km/lh. Avoid application of this product when winds are gusty. D0 N0T apply with sprays finer than the American Society of Agricultural and Biological Engineers (ASABE) S572 (572.1 to 572.3) medium classification. Boom height must be 60 cm or less above the crop or ground.
- Do NOT apply if winds exceed 16 kph when using open boom sprayers for ground application.
- Do NOT apply if winds exceed 25 kph when using hooded sprayer for ground application.
- Do not use flood jet nozzles, controlled droplet application equipment or air-assisted spray equipment.

Aerial Application Precautions:

 Conventionally piloted aircraft application: DO NOT apply when wind speed is less than 1 km/h. Avoid application of this product when winds are gusty. DO NOT apply when wind speed is greater than 16 km/h at flying height at the site of application. DO NOT apply with sprays finer than the American Society of Agricultural and Biological Engineers (ASABE) SS72 (572.1 to 572.3) coarse classification. Reduce drift caused by turbulent wingtip vortices. Nozzle distribution along the spray boom lenth MUST NOT exceed 65% of the wingspan or rotorspan.

Aerial Application Operator Precautions:

- Do not allow the pilot to mix chemicals to be loaded onto the aircraft. Loading
 of premixed chemicals with a closed system is permitted.
- It is desirable that the pilot have communication capabilities at each treatment site at the time of application.
- The field crew and the mixer/loaders must wear chemical-resistant gloves, coveralls and goggles or face shield during mixing/loading, cleanup and repair. Follow the more stringent label precautions in cases where the operator precautions exceed the generic label recommendations on the existing ground bong label
- All personnel on the job site must wash hands and face thoroughly before eating and drinking. Protective clothing, aircraft cockpit and vehicle cabs must be decontaminated regularly.

Product Specific Precautions

Read and understand the entire label before opening this product. If you have questions, call the registrant toll-free at 1-800-438-6071 or obtain technical advice from the distributor or your provincial or territorial agricultural representative

Rainfast Period:

 If rainfall occurs within 4 hours of application, effectiveness may be reduced.

Spray Buffer Zones:

A spray buffer zone is NOT required for:

Erochwater Habitat of Donth

· uses with hand-held application equipment permitted on this label.

The spray buffer zones specified in the table below are required between the point of direct application and the closest downwind edge of sensitive terrestrial habitats (such as grasslands, forested areas, shelter belts, woodlots, hedgerows, riparian areas and shrublands), sensitive freshwater habitats (such as lakes, rivers, sloughs, ponds, prairie potholes, creeks, marshes, streams, reservoirs and wetlands) and estuarine/marine habitats.

Spray Buffer Zones (metres) Required for the Protection of:

Fresiiwater na	rrestiwater nabitat of Deptils:		
Less than 1 m	Greater than 1 m	Terrestrial Habitat	
Method of Application: Field Sprayer			
Crop: Alfalfa, Canola, Corn, Raspberry, Apple, Asparagus, Bean, Carrot Cherry (sweet and sour), Grape, Highbush Blueberry, Lettuce, Onion, Peach Pear, Plum, Raspberry, Nectarine, Apricot, Members of Crop Group 14-11 Tree Nuts, including: almond, beech nut, butternut, chestnut, filbert (hazelnut), hickory nut, pecan, walnut, chinquapin nut, bur oak nut, ginkgo nut heartnut, Japanese horse chestnut, pine nut			
1 0 1			
Method of Application: Aerial (fixed wing and rotary)			
Crop: Alfalfa			
1	0	20	
Crop: Canola			
1	0	30	

When tank mixes are permitted, consult the labels of the tank mix partners and observe the largest (most restrictive) spray buffer zone of the products involved in the tank mixture and apply using the coarsest spray (ASABE) category indicated on the labels for those tank mix partners.

The spray buffer zones for this product for conventional application equipment can be modified based on weather conditions and spray equipment configuration by accessing the Spray Buffer Zone Calculator on the Drift Mitigation portion of the Canada.ca website.

Mixing Instructions

- INTERLINE Herbicide must be applied with properly calibrated, clean equipment.
- INTERLINE Herbicide is specially formulated to mix readily in water.
- Prior to adding INTERLINE Herbicide to the spray tank, ensure that the spray tank is thoroughly clean Sprayer Cleanup.
 - 1. Fill the tank three-quarters full with clean water.
- 2. Add the correct amount of INTERLINE Herbicide.
- Add the remaining amount of water, begin agitation, and spray out immediately.

TANK MIXES:

INTERLINE Herbicide and SELECT Emulsifiable Concentrate Post-Emergence Herbicide or SELECT PLUS or CLETHODIM 360EC Herbicide: Glufosinate Ammonium Tolerant Canola only

When tank mixing INTERLINE Herbicide and SELECT Emulsifiable Concentrate Post-Emergene Herbicide or SELECT PLUS or CLETHODIM 360EC Herbicide, always add one of the recommended adjuvants on the SELECT Emulsifiable Concentrate Post-Emergence Herbicide or SELECT PLUS or CLETHODIM 360EC Herbicide labels to the tank first, then add INTERLINE Herbicide to the tank followed by SELECT Emulsifiable Concentrate Post-Emergence Herbicide or SELECT PLUS or CLETHODIM 360EC Herbicide.

When tank mixing INTERLINE Herbicide and Facet L, always add Merge® Adjuvant to the tank first, then add INTERLINE Herbicide to the tank followed by Facet L.

When tank mixing with OHM or WAVE, always add OHM or WAVE last.

When using a tank mix partner *always* consult the respective product label for further precautionary and application information.

The addition of an anti-foaming agent may reduce foaming, especially when using soft water.

- Thoroughly clean the sprayer by flushing the system with water containing detergent (see Sprayer Cleanup).
- 2. Fill clean spray tank half full with clean water. Start agitation system.
- Add the correct amount of one of the recommended adjuvants. Continue to agitate until the adjuvant is thoroughly mixed.
- STOP agitation. Add the required amount of INTERLINE Herbicide to the spray tank. Start agitation system.
- Add the correct amount of SELECT Emulsifiable Concentrate Post-Emergence Herbicide or SELECT PLUS or CLETHODIM 360EC Herbicide or Facet L.
- Add the correct amount of OHM or WAVE along with the remaining amount of water necessary to fill the spray tank.
- 7. Continue to agitate or run the by-pass system, and spray out immediately.
- 8. After any break in the spraying operation, agitate thoroughly before spraying again. Check inside the tank to ensure that sprayer agitation is sufficient to remix the spray materials. Do not allow the mixture to sit overnight.
- If an oil film starts to build up in the tank, drain it and clean tank with strong detergent solution.
- Immediately after use, thoroughly clean the sprayer by flushing the system with water containing detergent (see Sprayer Cleanup).

Sprayer Cleanup

 Before and after using INTERLINE Herbicide always complete a thorough cleaning of the spray tank, lines, and filter. Spray equipment should be thoroughly rinsed using a strong detergent solution.

PLANT BACK INTERVALS

- 70 days for buckwheat, barley, millet, oats, rye, sorghum, triticale, and wheat.
- 120 days for all other crops except field corn, canola and soybeans.
- · No plant-back interval is required for field corn, canola or soybeans.

LIVESTOCK FEEDING AND PREHARVEST INTERVALS

Canola:

LIVESTOCK FEEDING:

- . Grain and meal from treated crop can be fed to livestock.
- Do not graze the treated crop or cut for hay; sufficient data are not available to support such use.

Corn (used as separator rows in Hybrid Canola Seed Production):

Do not feed treated crop to livestock; sufficient data are not available to support such use.

Dry common beans, fruits, vegetables, tree nuts:

- . Grain and meal from treated crops can be fed to livestock.
- CAUTION: Do not graze the treated crops or cut for hay; sufficient data are not available to support such use.

PRE-HARVEST INTERVALS

Canola:

When INTERLINE Herbicide is tank mixed with Facet L, observe a PHI of 60 days from the date of treatment.

Dry Common Beans: 9 days

Apricots, Cherries (sweet and sour), Highbush Blueberries, Nectarines, Peaches, Plums, Tree Nuts: 14 days

Apples, Grapes, Pears: 40 days

NOTICE TO USER

This pest control product is to be used only in accordance with the directions on the label. It is an offence under the *Pest Control Products Act* to use this product in a way that is inconsistent with the directions on the label.

OHM and WAVE are trademarks and UPL, the UPL logo, INTERLINE and SELECT are registered trademarks of a UPL Corporation Limited Group Company.

®/TM All other products are trademarks of their respective companies.

©2025 UPL Corporation Limited Group Company

C (0925)

PMRA20250814-13273-091725

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

- L'herbicide INTERLINEMD est un herbicide non sélectif
- L'herbicide INTERLINE assure la suppression de nombreuses mauvaises herbes graminées et à feuilles larges dans les variétés de canola et les hybrides spécialement élaborés pour tolérer le glufosinate-ammonium.
- L'emploi de l'herbicide INTERLINE est homologué pour les variétés ou les hybrides de canola tolérant le glufosinate-ammonium.
- L'herbicide INTERLINE peut aussi être appliqué sur les variétés tolérant le glufosinate-ammonium spécialement cultivées pour la production de semences.
- Pour la production de semences d'hybrides, l'herbicide INTERLINE peut être utilisé pour la suppression des plants sauvages au sein de la population femelle. Deux applications sont nécessaires à cette fin. Une troisième application peut être nécessaire s'il est établi que les plants sauvages n'ont pas été entièrement suporimés du chamo.
- Le maïs tolérant le glufosinate-ammonium peut être utilisé pour séparer les rangs de canola destiné à la production de semences d'hybrides, mais il doit être détruit et ne peut server comme aliment ni comme fourrage.
- L'herbicide INTERLINE peut être utilisé comme aide à la récolte (dessiccant) sur la luzerne cultivée pour la semence.
- L'herbicide INTERLINE desséchera les mauvaises herbes présentes dans le champ au moment de l'application, lorsqu'il est utilisé comme aide à la récolte.
- L'herbicide INTERLINE peut aussi être utilisé pour la suppression des repousses dans les framboisiers.

Pour utilisation dans l'est du Canada et en Colombie-Britannique.

- INTERLINE peut être utilisé comme aide à la récolte (desséchant) dans les haricots secs.
- INTERLINE dessèche également les mauvaises herbes présentes dans le champ au moment de l'application.
- INTERLINE peut également être utilisé pour la suppression des mauvaises herbes annuelles et vivaces sous les arbres fruitiers, les vignes et les noix.
- Lorsqu'il est appliqué en prélevée sur la culture, mais en postlevée sur les mauvaises herbes, INTERLINE peut également être appliqué sur des sols rassis pour les légumes.
- INTERLINE se décompose rapidement dans le sol.

SÉCURITÉ ET MANUTENTION

MISE EN GARDE:

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. Cause une irritation de la peau et des yeux. NE PAS mettre dans les yeux ni sur la peau. Éviter de respirer le brouillard de pulvérisation. Bien se laver après l'emploi et avant de manger, de brier ou de fumer.

Vêtements et équipement protecteurs

- Les travailleurs doivent porter une combinaison par-dessus une chemise à manches longues, un pantalon long, des gants résistant aux produits chimiques, des gants, des chaussettes, des chaussures à l'épreuve des produits chimiques et des lunettes de protection pendant le mélange, le chargement, l'application et pendant les opérations de nettoyage et les réparations.
- Porter un respirateur pendant le mélange, le chargement et l'application. Lorsque les mélanges en réservoir sont permis, lire et observer toutes les instructions sur l'étiquette, y compris les taux et les restrictions pour chaque produit utilisé dans le mélange en réservoir. Suivre les mesures de précaution les plus strictes pour le mélange, le chargement et l'application telles que décrites sur les étiquettes des deux produits.

Appliquer le produit sur les cultures agricoles seulement si le risque de dérive vers des aires d'habitation et d'activités humaines, comme des maisons, des chalets, des écoles ou des aires récréatives, est minime. Tenir compte de la vitesse et de la direction du vent, des inversions de température, de l'équipement d'application et des réclages du pulvérisateur. Délai de sécurité : Les travailleurs ne doivent pas réintégrer les champs traités dans les 24 heures suivant le traitement. Ne pas entrer ni permettre l'entrée de travailleurs dans les sites traités durant le délai de sécurité (DS) de 24 heures.

PREMIERS SOINS:

Emporter le contenant ou l'étiquette ou encore noter le nom du produit et son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

En Cas D'Ingestion : appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre antipoison ou le médecin. Ne donner aucun liquide à la personne empoisonnée. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

En Cas De Contact avec les yeux: garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'eil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En Cas De Contact avec la peau ou les vêtements : enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En Cas D'Inhalation : déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES:

Note au médecin : En cas d'ingestion de ce produit, il faut pratiquer sans tarder une intubation endo-trachéale et un lavage d'estomac, suivis d'une administration de charbon de bois et de sulfate de sodium.

MISES EN GARDE ENVIRONNEMENTALES:

 TOXIQUE pour les organismes aquatiques et les plantes terrestres non ciblées. Observer les zones tampons de pulvérisation spécifiées à la section MODE D'EMPLOI.

ENTREPOSAGE:

- NE PEUT PAS être entreposé sous le point de congélation.
- Si le produit est entreposé pendant au moins un an, bien secouer avant d'utiliser.
- Entreposer le contenant hermétiquement fermé à l'écart de la nourriture de consumation animale, des semences, des engrais, des plantes et des denrées alimentaires.
- Ne pas utiliser ni entreposer dans la maison ou autour de celle-ci.
- · Entreposer dans le contenant d'origine.
- Entreposer ce produit à l'écart des aliments destinés à la consommation humaine ou animale.

ÉLIMINATION:

Élimination du contenant recyclable :

NE PAS utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'enquérir auprès de son distributeur ou de son détaillant ou encore auprès de l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus proche. Avant d'aller y porter le contenant.

- Rincer le contenant vide trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
- Rendre le contenant vide rincé inutilisable. S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale ou territoriale.

Élimination du contenant récupérable :

NE PAS réutiliser ce contenant à d'autres fins. En vue de son élimination, ce contenant peut être retourné au point de vente (distributeur ou détaillant).

Élimination du contenant remplis par le distributeur ou par le détaillant à l'intention de l'utilisateur : En vue de son élimination, ce contenant peut être retourné au point de vente.

(au distributeur ou au détaillant). Il doit être rempli avec le même produit par le distributeur ou par le détaillant. NE PAS utiliser ce contenant à d'autres fins.

Élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir :

Pour tout renseignement concernant l'élimination de produit non utilisé et dont on veut se départir, s'adresser au titulaire ou à l'organisme de réglementation provincial ou territorial. S'adresser au titulaire et à l'organisme de réglementation provincial ou territorial en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

Élimination de la solution de pulvérisation non utilisée :

S'il reste de la solution de pulvérisation dans le réservoir après le traitement, elle doit être pulvérisée sur le périmètre du champ qui vient d'être traité, à l'écart des sources d'approvisionnement en eau, fossés, canaux d'irrigation et véoétation à préserver.

MODE D'EMPLOI

Puisque ce produit n'est pas homologué pour lutter contre les organismes nuisibles dans les systèmes aquatiques, NE PAS l'utiliser pour lutter contre des organismes nuisibles en milieu aquatique.

NE PAS contaminer les sources d'approvisionnement en eau potable ou en eau d'irrigation ni les habitats aquatiques lors du nettoyage de l'équipement ou de l'élimination de déchets.

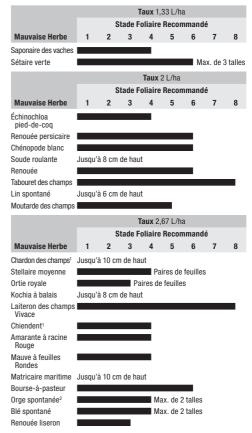
UTILISATION EN POSTLEVÉE

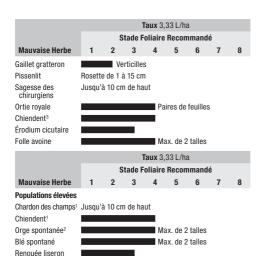
CANOLA

- L'herbicide INTERLINE est homologué pour application aérienne et terrestre sur les variétés ou les hybrides de canola tolérant le glufosinate-ammonium.
- L'herbicide INTERLINE peut aussi être appliqué sur les variétés tolérant le glufosinate-ammonium spécialement cultivées pour la production de semences.
- Pour assurer la sécurité des cultures et une suppression optimale des mauvaises herbes, utiliser l'herbicide INTERLINE uniquement sur le canola tolérant le dufosinate-ammonium cultivé à partir de semences certifiées.
- L'utilisation de l'herbicide INTERLINE n'est pas homologuée pour les autres cultures tolérant le glufosinate-ammonium.
- L'application de l'herbicide INTERLINE sur les variétés ou les hybrides de canola non tolérants ou sur d'autres cultures non tolérantes donnera lieu à des dommages sévères ou à la destruction des cultures.
- Appliquer l'herbicide INTERLINE du stade du cotylédon au début de la montée en graines du canola.
- Une légère décoloration du canola peut être visible après l'application. Ce phénomène est temporaire et n'influencera pas la croissance, la maturité ou le rendement de la culture.
- Pour la production de semences d'hybrides Deux applications sont nécessaires pour supprimer les plants sauvages. La première application doit se faire au stade de 2 à 4 feuilles du canola et la seconde, au stade de 4 à 6 feuilles; une troisème application, au besoin, peut être effectuée jusqu'à, mais avant, la montée en graines. Toutes les applications de l'herbicide INTERLINE pour la production de semences d'hybrides doivent être faites à raison de 3.31 L/ha.

MAUVAISES HERBES SENSIBLES:

L'herbicide INTERLINE a un effet sur toutes les mauvaises herbes et cultures à l'exception des cultures conçues pour être tolérantes aux applications de l'herbicide INTERLINE. Les mauvaises herbes qui suivent sont sensibles à l'herbicide INTERLINE. L'herbicide INTERLINE donnera une meilleure suppression s'il est appliqué aux stades foliaires recommandés.





	Taux 4 L/ha							
		S	tade F	oliaire	Recon	nmand	é	
Mauvaise Herbe	1	2	3	4	5	6	7	8

Chardon des champs4 Jusqu'à 10 cm de haut

Chiendent⁵

- ¹Répression des parties aériennes seulement
- ² Répression seulement
- ³ Suppression améliorée des parties aériennes
- ⁴Meilleure répression des parties aériennes
- ⁵ Suppression pendant toute la saison des populations élevées

DEUXIÈME APPLICATION

- Une deuxième application d'herbicide INTERLINE peut être faite dans les champs ayant reçu un traitement initial à une dose maximale de 4 L/ha en présence d'une nouvelle germination ou croissance de mauvaises herbes.
- Une première application maximale de 4 L/ha peut être suivie d'une deuxième application maximale de 3,33 L/ha,

Une première application maximale de 3,33 L/ha peut être suivie d'une deuxième application maximale de $4\,\text{L/ha}$.

- Ne pas appliquer plus qu'un total de 7,33 L/ha par année.
- Appliquer lorsque les nouvelles mauvaises herbes sont au stade foliaire approprié et jusqu'au début de la montée en graines du canola.

TROISIÈME APPLICATION (POUR LA PRODUCTION DE SEMENCES D'HYBRIDES SEULEMENT):

- Trois applications d'herbicide INTERLINE, à raison de 3,33 L/ha pour chaque traitement, peuvent être nécessaires pour la production de semences d'hybrides. Cette application doit se faire avant la montée en graines du canola.
- Pour obtenir de meilleurs résultats, appliquer sur les mauvaises herbes levées, jeunes et en pleine croissance. Les mauvaises herbes qui lèvent après l'application ne seront pas supprimées.
- L'herbicide INTERLINE aura un effet sur les mauvaises herbes qui sont à un stade supérieur au stade foliaire recommandé; toutefois, la rapidité d'action et de suppression risque d'être réduite.

Utilisation du maïs pour séparer les rangs de canola destiné à la production de semences d'hybrides

- L'emploi de l'herbicide INTERLINE est homologué pour les variétés ou les hybrides de maïs tolérant le glufosinate-ammonium lorsqu'ils servent à séparer les rangs de canola.
- Le mais doit être ensemencé à raison de 20 000 à 30 000 plants/ha.
- L'espacement des rangs pour le maïs tolérant le glufosinate-ammonium doit être de 18 à 23 cm.
- Note: Le mais doit être détruit et ne doit pas servir comme aliment de consumation humaine ou animale.

Mélanges en cuve

- Consulter l'étiquette du produit d'association pour obtenir d'autres directives quant au mode d'emploi, restrictions et précautions. Les produits d'association peuvent avoir d'autres restrictions en matière de stades foliaires.
- Pour une efficacité accrue, l'herbicide INTERLINE peut être mélangé en cuve avec les produits suivants :

CANOLA

Produit d'Association	Taux	Mode d'Emploi
Herbicide SELECTMO TEC OU SELECTMO PLUS OU un de: Herbicide de Postlevée en Concentré Émulsifiable SELECTMO Shadow RTM Concentré Émulsifiable Herbicide de Postlevée, ou	126 mL/ha ou 125 mL/ha ou 63 mL/ha	Pour la suppression de l'orge spontanée et de la folle avoine, appliquer l'Herbicide INTERLINE à raison de 2,67 ou 4,0 L/ha avec : « l'Herbicide SELECT 1EC à raison de 126 mL/ha ou « SELECT PLUS à raison de 125 mL/ha ou « l'Herbicide de Postlevée en Concentré Émulsifiable SELECT, ou Shadow RTM-Concentré Émulsifiable Herbicide de Postlevée ou Co-op Patron II ou Herbicide SELECT Plus à raison de 63 mL/ha ainsi qu'un adjuvant let que recommandé sur les étiquettes ou
Co-op Patron II, ou un de : Herbicide CLETHODIM 360EC, ou Antler 360 Unpacked	ou 42 mL/ha	I'Herbicide CLETHODIM 360EC ou Antier 360 Unpacked à raison de 42 mL/ha ainsi qu'un adjuvant tel que recommandé sur les étiquettes. Appliquer lorsque les mauvaises herbes ont de 1 à 4 feuilles et un maximum de 2 talles. 1 talles.

(continuer)

CANOLA (continuer)

Produit d'Association	Taux	Mode d'Emploi
Herbicide SELECT TEC OU SELECT PLUS OU un de: Herbicide de Postlevée en Concentré Émulsifiable SELECT, Shadow RTM Concentré Émulsifiable Herbicide de Postlevée, Co-op Patron II, OU un de: Herbicide CLETHODIM 360EC, Antler 360 Unpacked	380 mL/ha ou 188 mL/ha ou 190 mL/ha	Pour la suppression des mauvaises herbes énumérées sur l'étiquette de l'Herbicide INTERLINE et sur les étiquettes des produits d'association plus l'orge agréable, les bromes du Japon et de toit germés au printemps, appliquer l'Herbicide INTERLINE à raison de 3,33 ou 4,0 L'ha avec : • l'Herbicide SELECT TEC à raison de 380 mL/ha ou • l'Herbicide de Postlevée en Concentré Émulsifiable SELECT, Shadow RTM ou Shadow RTM Concentré Émulsifiable Herbicide de Postlevée à raison de 190 mL/ha ainsi qu'un adjuvant tel que recommandé sur les étiquettes ou • l'Herbicide CLETHODIM 360EC ou Antler 360 Unpacked à raison de 125 mL/ha ainsi qu'un adjuvant tel que recommandé sur les étiquettes ou Antler 360 Unpacked à raison de 125 mL/ha ainsi qu'un adjuvant tel que recommandé sur les étiquettes de l'Herbicide INTERLINE et des produits d'association, et lorsque l'orge agréable est au stade de 1 à feuilles et un maximum de 2 talles et les bromes du Japon et de toit germés au printemps sont au stade de 1 à 16 feuilles jusqu'à l'aspopartiton de la 1° talle.
Facet L + Adjuvant Merge	0,28 L/ha + 0,5 à 1,0 L/ha	Pour une suppression accrue et plus uniforme du gaillet gratteron, appliquer l'Herbicide INTERLINE à raison de 3,33 L/ha avec Facet L à raison de 0,28 L/ha. Appliquer dans 100 L/ha d'eau avec l'adjuvant Merge à raison de 0,5 à 1 L/ha. Appliquer lorsque le canola est au stade de 2 à 6 vraies feuilles.

(continuer)

CANOLA (continuer)

Produit d'Association	Taux	Mode d'Emploi
Facet L Herbicide SELECT 1EC OU SELECT PLUS OU un de: Herbicide de Postlevée en Concentré Emulsifiable SELECT, Shadow RTM Concentré Émulsifiable Herbicide de Herbicide de Herbicide de Herbicide de	0,28 L/ha + 126, 250 ou 380 mL/ha ou 125 ou 188 mL/ha ou 63, 125 ou 190 mL/ha	Pour une suppression accrue et plus uniforme du gaillet gratteron, appliquer l'Herbicide INTERLINE à raison de 3,33 L/ha avec Facet L à raison de 3,28 L/ha plus : « l'Herbicide SELECT 1EC à raison de 125, 250 ou 380 mL/ha ou « SELECT PLUS à raison de 125 ou 188 mL/ha ou « l'Herbicide de Postlevée en Concentré Émulsifiable SELECT, Shadow RTM Concentré Émulsifiable Herbicide de Postlevée ou Co-op Patron II ou à raison de 63, 125 ou 190 mL/ha ainsi qu'un adjuvant tel que recommandé sur les étiquettes ou
Co-op Patron II, ou un de : Herbicide CLETHODIM 360EC, ou Antier 360 Unpacked	ou 42, 83 ou 125 mL/ha	'I'Herbicide CLETHODIM 360EC ou Antier 360 Unpacked à raison de 42, 83 ou 125 mL/ha ainsi qu'un adjuvant tel que recommandé sur les étiquettes. Consulter les étiquettes des produits d'association pour les doses et les restrictions. Appliquer dans 100 L/ha d'eau avec un adjuvant. Appliquer lorsque le canola est au stade de 2 à 6 vrailes feuilles.
OHM ^{MC} ou	500 mL/ha ou	OHM ou WAVE peut être mélangé en réservoir avec l'Herbicide INTERLINE.
WAVEMC	150 mL/ha	

Note : Ne pas mélanger en cuve l'herbicide INTERLINE avec des herbicides, des engrais ou des adjuvants qui ne sont pas recommandés sur cette étiquette.

SUPPRESSION DES REPOUSSES DANS LES FRAMBOISIERS

Appliquer l'herbicide INTERLINE dans au moins 330 L/ha d'eau. Utiliser une combinaison de pression de pulvérisation et de buses qui permet d'obtenir de petites qouttelettes et un épandage uniforme.

Culture	Taux
FRAMBOISIERS (framboisiers établis seulement)	APPLICATION À LA VOLÉE 6,67 L/ha
	APPLICATION PAR BANDE Ajuster la dose d'application par hectare à la volée proportionnellement à la largeur de la bande pulvérisée. Utiliser la formule suivante pour culer la dose d'application par bande par hectare :

Recommandations

L'herbicide INTERLINE est recommandé pour la suppression des repousses dans les framboisiers établis. Appliquer lorsque les pousses ont environ 10 à 20 cm de haut. NE PAS appliquer sur les plants faibles ou immatures.

(continuer)

SUPPRESSION DES REPOUSSES DANS LES FRAMBOISIERS (continuer)

FORMULE POUR CALCULER TAUX D'APPLICATION PAR BANDE PAR HECTARE :

Dose d'application par bande par hectare = (largeur de la bande - largeur du rang) x dose d'application à la volée Exemple : 3,05 mètres d'espacement entre les rangs et 0,61 mètre de largeur de bande (0,61 m + 3,05 m) x 6,67 L/ha = 1,33 L/ha pour la dose d'application par bande

MISE EN GARDE: Éviter le contact du produit pulvérisé avec les cannes, plants et végétation qu'on souhaite conserver.

UTILISATION COMME DESSICCANT

Cultures instructions et taux

- L'herbicide INTERLINE peut être appliqué comme dessiccant, par voie aérienne ou terrestre, sur la luzerne (cultivée pour la semence).
- L'herbicide INTERLINE desséchera également les mauvaises herbes présentes dans le champ au moment de l'application (la renouée liseron peut ne pas être entièrement desséchée).
- La dessiccation des cultures et des mauvaises herbes sera optimale si les conditions environnementales sont favorables (temps chaud, bonne humidité du sol et humidité relative élevée).

Culture	Taux
LUZERNE (cultivée pour la semence)	2,7 L/ha

Instructions

Appliquer l'herbicide INTERLINE au stade de 50 à 75 % de formation des gousses (brunes) NE PAS appliquer plus d'une fois par année.

Note : Ne pas mélanger en cuve l'herbicide INTERLINE avec des pesticides, des engrais ou des adjuvants qui ne sont pas recommandés sur cette étiquette.

POUR UTILISATION DANS L'EST DU CANADA ET EN COLOMBIE-BRITANNIOUE

UTILISATION COMME DESSICCANT

Culture	Taux
HARICOTS SECS COMMUNS (ne pas appliquer sur les haricots secs communs cultivés pour la semence)	2,5 - 3 L/ha¹

Recommandations

Appliquer lorsqu'environ 50 à 75 % des cosses de haricots sont passées naturellement de vert à jaune ou brun. Une fois prête, la culture peut être récoltée à la moissonneuse-batteuse, au moins 9 jours après le traitement.

Lorsqu'INTERLINE est appliqué sur les haricots secs communs au stade approprié, il dessèche uniformément la culture et les mauvaises herbes, facilitant la récolte et empêchant les taches sur les haricots. Toute croissance secondaire sera interrompue et les niveaux d'humidité de la semence seront réduits, permettant une récolte plus hâtive.

NE PAS appliquer ce produit à l'aide d'un équipement de pulvérisation

Note: INTERLINE dessèche également les mauvaises herbes présentes dans le champ au moment de l'application (la renouée liseron peut ne pas être entièrement desséchée).

SUPPRESSION DES MAUVAISES HERBES DANS LES VERGERS ET LES VIGNOBLES

Culture	Taux
POMMES ABRICOTS CERISES (douces ou sûres) BLEUETS EN CORYMBE RAISINS NECTARINES POIRES PECHES LES MEMBRES DU GROUPE DE CULTURES 14-11: NOIX, Y COMPRIS LES NOIX - AMANDE, - FAÎNE, - NOIX DE NOYER CENDRÉ, - CHÂTAIGNE, - AVELINE, - NOIX DE CARYER, - PACANE, - NOIX DE NOYER, - HAIGNE DE CHINQUAPIN, - NOIX DE CINGUE, - NOIX DE CORYER, - PACANE, - NOIX DE GINKGO, - NOYER DE GINKGO, - NOYER DE GINKGO, - NOYER DU JAPON, - MARRONNIER DU JAPON, - PIGNON DE PIN	PULVÉRISATEURS À MOTEUR OU ACTIONNÉS PAR TRACTEUR Appliquer INTERLINE à raison de 2,7 à 5 L/ha pour supprimer les graminées annuelles et les mauvaises herbes à feuilles larges. Appliquer autour de la base des arbres et des vignes. PULVÉRISATEURS À PRESSION ET PULVÉRISATEURS À PRESSION ET PULVÉRISATEURS À PRESSION ET PULVÉRISATEURS À PRESSION ET PULVÉRISATEURS À DOS Mélanger INTERLINE à raison de 27 à 50 mL de produit par 10 litres de solution de pulvérisation pour supprimer les graminées annuelles et les mauvaises herbes à feuilles larges. Appliquer autour de la base des arbres et des vignes.

Recommendations

INTERLINE est recommandé pour la suppression des mauvaises herbes dans les vergers et les vignobles établis.

INTERLINE peut être appliqué avec de l'équipement terrestre (rampe), des pistolets pulvérisateurs ou des pulvérisateurs à pompe à volume élevé et des pulvérisateurs à dos.

Pour la suppression de mauvaises herbes précises avec INTERLINE, consulter la Renseignements sur la Suppression des Mauvaises Herbes. Des traitements répétés peuvent être nécessaires pour supprimer les nouvelles pousses de mauvaises herbes annuelles. Ne pas faire plus de 2 applications par année. Ne pas appliquer plus de 6.7 L/ha de produit en une saison.

Éviter le contact de la solution, la dérive ou le brouillard de pulvérisation d'INTERLINE avec l'écorce vert, les tiges ou le feuillage, puisque des blessures peuvent survenir aux arbres, aux vignes ou aux cannes. Seuls les troncs avec calleuses et une écorce brune mature devraient être pulvérisés à moins qu'ils ne soient protégés du contact avec la solution pulvérisée au moyen d'une enveloppe ou d'un tube non poreux ou d'un contenant ciré. Le contact d'INTERLINE avec une partie autre que l'écorce mature des arbres, des viones ou des cannes peut entraîner des dommaces oraves.

Pour supprimer des mauvaises herbes présentes lors de l'application et pour une suppression résiduelle des graminées annuelles et des mauvaises herbes à feuilles larges, INTERLINE peut être mélangé en réservoir avec Princep^{MD} Vine-T^{MD} Herbicide ou Simadex^{MD} Simazine Fluide.

NE PAS appliquer par voie aérienne.

¹Appliquer la dose la plus élevée lorsque le couvert végétal est dense ou que les mauvaises herbes sont nombreuses lors de l'application.

SUPPRESSION DES MAUVAISES HERBES Dans les cultures maraîchères

INTERLINE supprime les mauvaises herbes qui entrent en contact avec la solution de pulvérisation et n'a aucun effet sur la culture tant qu'elle n'a pas levé. Le lit de semence doit être préparé assez longtemps avant le semis de la culture, afin de permettre aux mauvaises herbes de lever. La culture doit être semée en dérangeant le sol le moins possible (rassis). L'application d'INTERLINE peut se produire à tout moment après le travail initial du lit de semence jusqu'à la levée de la culture.

Culture	Recommandations	Taux
ASPERGES (sol rassis, semis direct)	INTERLINE peut être appliqué avant la levée des asperges selon la technique du sof rassis pour la suppression des graminées annuelles et des mauvaises herbes à feuilles larges.	Appliquer INTERLINE à raison de 2,7 à 5 L/ha selon les
ASPERGES (lits établis après la récolte)	INTERLINE peut être appliqué après la récolte des tiges.	mauvaises herbes présentes au moment de
CAROTTES, LAITUE, OIGNONS (sol rassis)	INTERLINE peut être appliqué selon la technique du sol rassis pour la suppression des graminées annuelles et des mauvaises herbes à feuilles larges.	l'application.

NE PAS appliquer par voie aérienne.

RENSEIGNEMENTS SUR LA SUPPRESSION DES MAUVAISES HERBES

2.7 à 4 I /ha

 Stellaire moyenne, sétaire verte, chénopode blanc, tabouret des champs, moutarde des champs, amarante à racine rouge (utiliser 4 L/ha).

4 à 5 L/ha:

· Pissenlit, chénopode glaugue, renouée liseron

Échelle de doses :

- · Utiliser taux élevée lorsque :
 - 1. la croissance de la culture ou de la mauvaise herbe est dense:
- 2. les mauvaises herbes sont grosses et/ou matures:
- 3. le temps est frais et sec.

Période d'application :

- Pour obtenir les meilleurs résultats, appliquer sur les jeunes mauvaises herbes en pleine croissance. Les mauvaises herbes qui lèvent après l'application ne seront pas supprimées.
- Appliquer avant que les mauvaises herbes n'atteignent une hauteur de 30 cm.
- INTERLINE supprime les mauvaises herbes à tous les stades foliaires, bien que l'uniformité de l'épandage soit plus difficile lorsque les mauvaises herbes sont grosses ou matures.
- La suppression des mauvaises herbes est optimale lorsque les conditions climatiques sont favorables (temps chaud, bonne humidité du sol, taux d'humidité élevé de l'airi).

Mélanges en cuve

Ne pas mélanger INTERLINE avec des engrais ou d'autres additifs chimiques à moins qu'ils ne soient recommandés sur la présente étiquette.

POMMES ET POIRES

(arbres porteurs et non porteurs établis depuis un an ou plus)

PULVÉRISATEURS À MOTEUR ET/OU ACTIONNÉS PAR TRACTEUR :

Produit d'Association	Taux d'Application
Princep Nine-T Herbicide	2 - 5 kg/ha
Simadex Simazine Fluide	4,5 - 9 L/ha

Directives

Consulter les étiquettes de Princep Nine-T Herbicide et de Simadex Simazine Fluide pour obtenir plus de directives concernant le mode d'emploi, les restrictions, les précautions et les mauvaises herbes supprimées.

PULVÉRISATEURS À PRESSION ET PULVÉRISATEURS À DOS :

Produit d'Association	Taux d'Application
Princep Nine-T Herbicide	25 - 50 g/10 L
Simadex Simazine Fluide	45 - 90 mL/10 L

Directives

Consulter les étiquettes de Princep Nine-T Herbicide et de Simadex Simazine Fluide pour obtenir plus de directives concernant le mode d'emploi, les restrictions, les précautions et les mauvaises herbes supprimées.

RAISINS

(Établis Depuis Trois Ans Ou Plus) – Est Du Canada Seulement

PULVÉRISATEURS À MOTEUR ET/OU ACTIONNÉS PAR TRACTEUR :

Produit d'Association	Taux d'Application
Princep Nine-T Herbicide Simadex Simazine Fluide	4 - 5 kg/ha 7,2 - 9 L/ha

Directive

Consulter les étiquettes de Princep Nine-T Herbicide et de Simadex Simazine Fluide pour obtenir plus de directives concernant le mode d'emploi, les restrictions, les précautions et les mauvaises herbes supprimées.

PULVÉRISATEURS À PRESSION ET PULVÉRISATEURS À DOS :

Produit d'Association	Taux d'Application
Princep Nine-T Herbicide	40 - 50 g/10 L
Simadex Simazine Fluide	72 - 90 mL/10 L

Directives

Consulter les étiquettes de Princep Nine-T Herbicide et de Simadex Simazine Fluide pour obtenir plus de directives concernant le mode d'emploi, les restrictions, les précautions et les mauvaises herbes supprimées.

INSTRUCTIONS GÉNÉRALES

Recommandations sur la gestion de la résistance aux herbicides

Aux fins de la gestion de la résistance, il importe de noter que l'herbicide INTERLINE est un herbicide du groupe 10. Toute population de mauvaises herbes peut renfermer ou former des plantes naturellement résistantes à l'herbicide INTERLINE et à d'autres herbicides du groupe 10. Les biotypes résistants peuvent finir par prédominer au sein de la population si ces herbicides sont utilisés de façon répétée dans un même champ. Il peut exister d'autres mécanismes de résistance sans lien avec le site ou le mode d'action, mais qui sont spécifiques à des composés chiraliques, comme un métabolisme accru. Il est recommandé de suivre des stratiques aporporiées de qestion de la résistance.

Pour retarder l'acquisition de la résistance aux herbicides :

- S'il y a lieu, utiliser l'herbicide INTERLINE ou les herbicides du même groupe 10 en alternance avec des herbicides appartenant à d'autres groupes et qui suppriment les mêmes mauvaises herbes au champ, et ce, au cours d'une seule saison de croissance (applications séquentielles) ou entre les saisons de croissance.
- Utiliser des mélanges en cuve contenant des herbicides d'un groupe différent, si cet emploi est permis. Le composé du mélange le moins susceptible de créer une résistance devrait supprimer la ou les mauvaises herbes ciblées aussi efficacement que le compose du mélange le plus susceptible de créer une résistance.
- Utiliser les herbicides dans le cadre d'un programme de lutte intégrée contre les mauvaises herbes qui privilégie le dépistage, la consultation de données antérieures sur l'utilisation de pesticides et la rotation des cultures, et qui permet l'intégration des techniques de labour (ou d'autres méthodes mécaniques de lutte), des pratiques culturales (par exemple, augmentation de la densité des semis, application d'engrais au moment propice et au moyen d'une méthode précise pour favoriser la croissance de la culture plutôt que celle des mauvaises herbes) ou biologiques (recours à des cultures ou à des variétés de végétaux qui entrent en compétition avec les mauvaises herbes) et d'autres pratiques de lutte.
- Après l'application d'herbicides, surveiller les populations de mauvaises herbes traitées pour y déceler les signes de l'acquisition d'une résistance (par exemple, une seule des espèces de mauvaises herbes indiquées sur l'étiquette n'a pas été supprimée). En présence de signes attestant une résistance potentielle, empêcher la production des graines de mauvaises herbes sur le site touché en utilisant éventuellement un autre herbicide appartenant à un groupe différent. Empêcher la propagation des mauvaises herbes résistantes d'un champ à l'autre en nettoyant le matériel de labour et de récolte et en utilisant des semences non contaminées.
- Faire analyser les graines de mauvaises herbes potentiellement résistantes par un laboratoire qualifié afin de confirmer leur résistance et d'opter pour un autre herbicide.
- Communiquer avec les spécialistes ou les conseillers agricoles certifiés de la région pour obtenir des recommandations sur une culture ou un biotype de mauvaise herbe précis relativement à la gestion de la résistance aux pesticides et à la lutte intégrée contre les mauvaises herbes.
- Pour obtenir davantage d'information ou pour signaler des cas possibles de résistance, s'adresser au représentant de votre région, ou appeler UPL AgroSolutions Canada Inc. au numéro sans frais 1-800-438-6071.

Instructions d'application et mise en garde

INSTRUCTIONS D'APPLICATION :

- La rapidité d'action de l'herbicide INTERLINE est influencée par les facteurs environnementaux. La rapidité d'action peut être réduite par temps frais (moins de 10° C), si l'humidité du soi est faible et si l'humidité relative est faible. Généralement, les symptômes visuels apparaissent 2 à 4 jours après l'application.
- Pour obtenir de meilleurs résultats, appliquer sur les mauvaises herbes levées, jeunes et en pleine croissance. Les mauvaises herbes qui lèvent après l'application ne seront pas supprimées.

- L'herbicide INTERLINE aura un effet sur les mauvaises herbes qui sont à un stade supérieur au stade foliaire recommandé; toutefois, la rapidité d'action et de suppression risque d'être réduite. Des volumes de pulvérisation plus élevés permettent d'obtenir un meilleur épandage.
- L'herbicide INTERLINE agit essentiellement au contact. Il est donc essentiel d'obtenir un épandage complet des mauvaises herbes à supprimer ou de la culture à dessécher.
- L'herbicide INTERLINE se dégrade rapidement dans le sol. Après l'application, il n'y a aucune restriction quant aux cultures ultérieures ou de rotation.
- Lorsqu'une échelle de taux est indiquée, le taux la plus élevée doit être utilisée :
- 1. lorsque la croissance des mauvaises herbes ou de la culture est dense;
- lorsque les mauvaises herbes sont grandes et/ou à maturité, p. ex., stades foliaires avancés et grande hauteur de la plante;
- 3. lorsque le temps est frais est sec.

Instructions relatives à l'application terrestre :

- S'assurer que tous les circuits (conduites, rampes, etc.) affichent la concentration appropriée d'herbicide INTERLINE et d'eau avant de débuter l'épandage.
- Appliquer l'herbicide INTERLINE dans au moins 110 L d'eau/ha, à une pression de 275 kPa et à une vitesse d'avancement de 6 à 8 km/h. Si des soupapes de süreté sont utilisées, appliquer à une pression de 310 kPa. L'utilisation de buses à jet plat de 80° ou 110° est recommandée pour l'obtention d'un épandage uniforme et une pénétration optimale du couvert végétal.
- L'application de la solution à un angle avant de 45° permettra un meilleur épandage. Consulter « Cultures, mauvaises herbes, périodes d'application et taux » pour connaître la dose et la période d'application appropriée.
- Aux fins de la dessiccation seulement, lorsque le couvert végétal est dense ou que la croissance des mauvaises herbes est forte, on obtiendra un meilleur épandage en utilisant des volumes de pulvérisation supérieurs. Dans ces conditions, appliquer l'herbicide INTERLINE dans au moins 170 à 220 L d'eau/ha. Consulter la section « Application aérienne » pour connaître les volumes d'eau appropriés pour l'épandage par avion.

Directives d'application pour la suppression des mauvaises herbes dans les vergers et les vignobles :

Pulvérisateurs à moteur ou actionnés par tracteur :

Appliquer INTERLINE dans 330 à 1100 L/ha d'eau. Appliquer à une pression de pulvérisation de 275 à 310 kPa à l'aide de buses (à jet plat, à jet creux ou en cône) qui permettent d'obtenir de petites gouttelettes et un épandage uniforme.

Pulvérisateurs à pression et pulvérisateurs à dos :

Appliquer INTERLINE dans un volume d'eau de 10 litres aux 100 M² afin d'obtenir un épandage uniforme, mais pas jusqu'au point de ruissellement. S'assurer que les pressions de pulvérisation soient respectées pendant l'application.

Directives d'application pour la suppression des mauvaises herbes dans les cultures maraîchères :

Appliquer INTERLINE dans au moins 110 à 330 L/ha d'eau. Appliquer à une pression de pulvérisation de 275 à 310 kPa à l'aide de buses (à jet plat, à jet creux ou en cône) qui permettent d'obtenir de petites gouttelettes et un épandage uniforme.

Instructions relatives à l'application aérienne :

- Épandre seulement avec un équipement aéronautique réglé et étalonné pour être utilisé dans les conditions atmosphériques de la région et selon les taux et directives figurant sur l'étiquette.
- Les précautions à prendre ainsi que les directives et taux d'épandage à respecter sont propres au produit. Lire attentivement l'étiquette et s'assurer de bien la comprendre avant d'ouvrir le contenant. Utiliser seulement les quantités spécifiées pour l'épandage aérien qui sont indiquées sur l'étiquette. Si, pour l'utilisation prévue du produit, aucunt taux d'épandage aérien ne figure sur l'étiquette, on ne peut utiliser ce produit, et ce, quel que soit le type d'àpopareil aérien disponible.

- Faire preuve d'une extrême prudence durant l'application aérienne d'un insecticide, d'un herbicide ou d'un fongicide. La dérive de pesticides n'est pas toujours visible à l'œil nu. De petites gouttelettes peuvent dériver vers des zones fragiles sans signe apparent de danger. Suivre le mode d'emploi à la lettre.
- Lorsque l'herbicide INTERLINE est appliqué par avion, un épandage uniforme est essentiel. Les applicateurs doivent utiliser la combinaison appropriée de têtes de buses, de disposition des buses et de pressions de pulvérisation afin d'obtenir une distribution de grosses gouttelettes d'un diamètre moyen supérieur à 350 microns. Ne pas utiliser de buses Raindrop. Pour éviter un épandage inégal ou un chevauchement d'application, utiliser les marqueurs appropriés
- Volume d'eau pour l'utilisation en postlevée dans le canola tolérant le glufosinate ammonium: Appliquer l'herbicide INTERLINE dans au moins 55 L d'eau/ha.
- Volume d'eau pour l'utilisation comme dessiccant seulement : Lorsque le couvert végétal est dense ou que la croissance des mauvaises herbes est forte, on obtiendra un meilleur épandage en utilisant des volumes de pulvérisation supérieurs. Dans ces conditions, appliquer l'herbicide INTERLINE dans au moins 33 à 55 L (d'eau/ha

MISE EN GARDE RELATIVES À L'APPLICATION

- La suppression des mauvaises herbes peut être réduite en présence d'une rosée abondante, d'un brouillard épais ou d'une brume dense au moment de l'annlication
- L'épandage uniforme et complet est important pour obtenir une suppression constante
- Les cultures peuvent être endommagées si l'herbicide INTERLINE est appliqué lorsque prévalent des conditions climatiques extrêmes, le gel, une sécheresse, un sol saturé d'eau, un faible degré de fertilité, des dommages causés par la maladie ou les insectes.
- L'herbicide INTERLINE est un herbicide non-sélectif et peut dessécher, défolier ou tuer tous les végétaux. Éviter le contact avec d'autres plantes ou cultures désirables par application directe ou par dérive de pulvérisation, à défaut de quoi des dommages graves peuvent être causés.
- L'application de l'herbicide INTERLINE sur les variétés ou les hybrides de canola non tolérants ou sur d'autres cultures non tolérantes donnera lieu à des dommades sévères ou à la destruction des cultures.
- Pour assurer la sécurité des cultures et une suppression optimale, utiliser l'herbicide INTERLINE uniquement sur le canola tolérant le qlufosinate ammonium cultivé à partir de semences certifiées.

Mise en garde relatives à l'application terrestre :

- Application par pulvérisateur agricole : NE PAS appliquer lorsque la vitesse du vent est inférieure à 1 km/heure. Éviter d'appliquer ce produit lorsqu le vent souffle en rafales. NF PAS appliquer avec des pulvérisations plus fines que le calibre moyen de la classification de l'American Society of Agricultural and Biological Engineers (ASABE) S572 (572.1 à 572.3). La hauteur de la rampe doit être de 60 cm ou moins au-dessus de la culture ou du sol.
- NE PAS appliquer si le vent souffle à plus de 16 km/h et qu'on utilise des pulvérisateurs à rampes pour l'application terrestre.
- NE PAS appliquer si le vent souffle à plus de 25 km/h et qu'on utilise un pulvérisateur à hotte pour l'application terrestre.
- Ne pas utiliser de buses à miroir, d'équipement d'application par gouttelettes contrôlées ni d'équipement de pulvérisation à jet porté.

Mise en garde relatives à l'application aérienne :

• Application par aéronef à pilotage conventionnel : NE PAS appliquer lorsque la vitesse du vent est inférieure à 1 km/heure. Éviter d'appliquer lorsque le vent souffle en rafales. NE PAS appliquer lorsque la vitesse du vent dépasse 16 km/h à hauteur de vol, au-dessus du site d'application. NE PAS appliquer avec des pulvérisations plus fines que le calibre grossier de la classification de l'American Society of Agricultural and Biological Engineers (ASABE) S572 (572.1 à 572.3). Réduire la dérive causée par les turbulences créées en bout d'aile de l'aéronef. L'espacement des buses le long de la rampe d'aspersion NE DOIT PAS dépasser 65 % de l'enverquire des ailes ou du rotor.

Mises en garde concernant l'opérateur antiparasitaire :

- Ne pas permettre au pilote de mélanger les produits chimiques qui seront embarqués à bord de l'appareil. Il peut toutefois charger des produits chimiques pré-mélangés contenus dans un système fermé.
- Il serait préférable que le pilote puisse établir une communication à chaque emplacement traité au moment de l'épandage.
- Le personnel au sol de même que les personnes qui s'occupent des mélanges et du chargement doivent porter des gants, des combinaisons et des lunettes ou un masque les protégeant contre les produits chimiques durant le mélange des produits, le chargement, le nettoyage et les réparations. Lorsque les précautions qu'on recommande à l'opérateur de prendre sont plus strictes que les recommandations générales qui figurent sur les étiquettes pour épandage avec pulvérisateur terrestre, suivre les précautions les olus riquoureuses.
- Tout le personnel doit se laver les mains et le visage à grande eau avant de manger et de boire. Les vêtements protecteurs, le cockpit de l'avion et les cabines des véhicules doivent être décontaminés réquilèrement.

Mises en garde propres au produit :

Lire attentivement l'étiquette au complet et bien la comprendre avant d'ouvrir le contenant. Pour toute question, appeler le titulaire en composant le 1-800-438-6071. Pour obtenir des conseils techniques, contacter le distributeur ou un conseiller agricole provincial ou territorial.

Résistance à l'entraînement par la pluie :

 Toute averse dans les quatre heures suivant l'application risque de réduire l'efficacité.

Zones tampons de pulvérisation :

Une zone tampon de pulvérisation N'EST PAS requise pour :

 les utilisations faisant appel à un équipement d'application portatif permises sur la présente étiquette.

Les zones tampons de pulvérisation spécifiées dans le tableau ci-dessous sont requisse entre le point d'application directe et la bordure sous le vent la plus rapprochée des habitats terrestres sensibles (tels que les prairies, les zones forestières, les plantations brise-vent, les boisés, les haies, les zones riveraines et les arbustes), des habitats d'eau douce sensibles (comme les lacs, les rivières, les marécages, les étangs, les fondrières des prairies, les criques, les marais, les ruisseaux, les réservoirs et les terres humidies) et les habitats estuarienne/marins.

Zones tampons de pulvérisation (en mètres) requises pour la protection d'un :		
Habitat d'eau douce d'une profondeur :		Habitat terrestre
Moins de 1 m	Plus de 1 m	nabitat terrestre
Méthode d'épandage : Pulvérisateur agricole		

Culture: Canola, luzerne, maïs, framboisiers, pommes, abricots, asperges, carottes, cerises (douces et sûres), bleuets en corymbe, haricots, raisons, laitue, nectarines, oignons, pêches, poires, prunes, framboisiers, les membres du groupe de cultures 14-11: noix, y compris les noix: amande, faine, noix de noyer cendré, châtaigne, avelline, noix de caryer, pacane, noix de noyer, châtaigne de chinquapin, noix de chêne à gros fruits, noix de ginkgo, noyer du Japon, marronnier du Japon, pignon de pin

1	0	1	
Méthode d' épandage : Aérienne (aéronef à voilure fixe ou à voilure tournante)			
Culture : luzerne			
1	0	20	
Culture: Canola			
1	0	30	

Lorsque les mélanges en cuve sont permis, consulter l'étiquette des produits d'association et respecter la zone tampon de pulvérisation la plus grande (la plus restrictive) indiquée pour chacun des produits utilisés dans le mélange en cuve, puis appliquer en utilisant le calibre de gouttelettes le plus gros (selon la classification de l'ASABE) parmi ceux indiqués sur l'étiquette des produits d'association

Il est possible de modifier les zones tampons de pulvérisation associées à ce produit pour les technologies d'application conventionnelles selon les conditions météorologiques et la configuration du matériel de pulvérisation en utilisant le calculateur de zone tampon de pulvérisation dans la section Atténuation de la dérive du site Web Canada.ca.

Instructions de mélange

- L'herbicide INTERLINE doit être appliqué à l'aide d'un équipement propre bien calibré.
- L'herbicide INTERLINE est spécialement formulé pour se mélanger facilement dans l'eau
- Avant d'ajouter l'herbicide INTERLINE dans le réservoir de pulvérisation, s'assurer que celui-ci est bien propre (voir Nettoyage du pulvérisateur).
 - 1. Remplir le réservoir aux trois quarts d'eau propre.
 - 2. Verser la quantité appropriée d'herbicide INTERLINE
 - 3. Verser le reste d'eau, débuter l'agitation et pulvériser immédiatement.

MÉLANGES EN CUVE:

L'herbicide INTERLINE et SELECT Concentré Émulsifiable Herbicide de Postlevée ou SELECT PLUS ou Herbicide CLETHODIM 360EC: Canola tolérant le dufosinate-ammonium seulement

Lorsqu'on mélange en cuve l'herbicide INTERLINE et SELECT Concentré Émulsifiable Herbicide de Postlevée ou SELECT PLUS ou Herbicide (LETHODIM 360EC, toujours verser l'un des adjuvants recommandés sur les étiquettes de SELECT Concentré Émulsifiable Herbicide de Postlevée ou SELECT PLUS ou Herbicide CLETHODIM 360EC dans le réservoir en premier, puis verser l'herbicide INTERLINE dans le réservoir, suivi de SELECT Concentré Émulsifiable Herbicide de Postlevée ou SELECT PLUS ou Herbicide CLETHODIM 360EC.

Lorsqu'on mélange en cuve l'herbicide INTERLINE et Facet L, toujours verser l'adjuvant Merge dans le réservoir en premier, puis verser l'herbicide INTERLINE dans le réservoir, suivi de Facet L.

Lors du mélange en cuve avec OHM ou WAVE, ajoutez toujours OHM ou WAVE en dernier.

Lorsqu'on utilise un produit d'association, toujours consulter l'étiquette du produit concerné pour connaître les autres précautions et les informations d'application. Si une pellicule d'huile commence à se former dans le réservoir, vider et

nettoyer le réservoir avec une solution de détergent puissante.

- Bien nettoyer le pulvérisateur en purgeant le système avec un mélange d'eau et de détergent (voir la « Nettoyage du pulvérisateur »).
- Remplir le réservoir du pulvérisateur à moitié d'eau propre. Mettre en marche le système d'agitation.
- Verser la quantité appropriée un des adjuvants recommandés. Continuer d'agiter jusqu'à ce qu'adjuvant soit bien mélangé.
- ARRÊTER l'agitation. Verser la quantité requise d'herbicide INTERLINE dans le réservoir. Mettre en marche le système d'agitation.
- Verser la quantité appropriée de SELECT Concentré Émulsifiable Herbicide de Postlevée ou SELECT PLUS ou Herbicide CLETHODIM 360EC ou Facet L.
- Verser la quantité appropriée d'OHM ou WAVE et le reste d'eau nécessaire pour remplir le réservoir.
- Continuer d'agiter ou de faire rouler le système de dérivation, et pulvériser immédiatement.
- 8. Après toute interruption de l'épandage, bien agiter avant de reprendre la pulvérisation. Jeter un coup d'œil dans le réservoir pour s'assurer que l'agitation du pulvérisateur suffit à remélanger les produits de la solution de pulvérisation. Ne pas laisser reposer le mélange jusqu'au lendemain.

- Si une pellicule d'huile commence à se former dans le réservoir, vider et nettoyer le réservoir avec une solution de détergent puissante.
- Immédiatement après l'emploi, bien nettoyer le pulvérisateur en purgeant le système avec un mélange d'eau et de détergent (voir la « Nettoyage du pulvérisateur »).

Nettoyage du pulvérisateur

 Avant et après l'utilisation de l'herbicide INTERLINE, toujours effectuer un nettoyage complet du réservoir, des conduites et du filtre du pulvérisateur. L'équipement de pulvérisation doit être rincé à fond à l'aide d'une solution de déternent ouissante.

DÉLAI AVANT SEMIS

- 70 jours pour le sarrasin, l'orge, le millet, l'avoine, le seigle, le sorgho, le triticale et le blé.
- 120 jours pour toutes les autres cultures à l'exception du maïs de plein champ, du canola et du sova.
- Aucun délai n'est requis pour le maïs de plein champ, le canola et le soya.

Alimentation du bétail et délais d'attente

ALIMENTATION DU BÉTAIL:

Canola:

- Les grains et la farine provenant de la culture traitée peuvent servir à nourrir le bétail.
- Ne pas laisser paître le bétail dans les cultures traitées ni couper celles-ci comme fourrage; les données appuyant un tel emploi sont insuffisantes.

Maïs (utilisé pour séparer les rangs de canola hybride destiné à la production de semence) :

 Ne pas utiliser la culture traitée pour nourrir le bétail; les données appuyant un tel emploi sont insuffisantes.

Haricots secs, fruit, cultures maraîchères, noix :

- Les grains et fourrages provenant des cultures traitées ne doivent pas servir à nourrir le bétail.
- ATTENTION: Les cultures traitées ne doivent pas être utilisées pour le pâturage ou comme fourrage; il n'y a pas assez de données disponibles à ce moment pour appuyer un tel usage.

DÉLAIS D'ATTENTE

Canola:

 Lorsque l'herbicide INTERLINE est mélangé en cuve avec Facet L, respecter un délai d'attente avant la récolte de 60 jours à partir de la date du traitement.

Haricots secs: 9 jours

Abricots, cerises (douces et sûres), bleuets en corymbe, nectarines, pêches, prunes, noix: 14 jours

Pommes, raisins, poires: 40 jours

AVIS À L'UTILISATEUR

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*.

OHM et WAVE sont des marques déposées ou de commerce et UPL, le logo d'UPL, INTERLINE et SELECT sont des marques déposées d'une société du groupe UPL Corporation Limited.

MD/MC Tous les autres produits mentionnés sont des marques déposées ou de commerce de leurs fabricants respectifs.

©2025 Société du groupe UPL Corporation Limited

C (0025)

PMRA20250814-13273-091725

NOTES / REMARQUES

NOTES / REMARQUES



Solution - COMMERCIAL / Solution - USAGE COMMERCIAL



SKIN AND EYE IRRITANT / IRRITANT POUR LA PEAU ET LES YEUX

REGISTRATION NO. 32860 / NUMÉRO D'HOMOLOGATION 32860
PEST CONTROL PRODUCTS ACT / LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

READ THE LABEL AND ATTACHED BOOKLET BEFORE USING LIRE L'ÉTIQUETTE ET LA BROCHURE CI-JOINTE AVANT L'EMPLOI

FOR CHEMICAL EMERGENCY: spill, leak, fire, exposure, or accident call CHEMTREC 1-800-424-9300. POUR TOUTE AIDE D'URGENCE CHIMIQUE (déversement, fuite, incendie, exposition ou accident), appeler CHEMTREC au 1 800 424-9300.

For Product Use Information Call: 1-800-438-6071 • www.upl-ltd.com/ca Renseignements sur le produit : 1-800-438-6071 • www.upl-ltd.com/ca

Net Contents: 108 Litres / Contenu Net: 108 Litres

HERBICIDE

Made in India **UPL AgroSolutions Canada Inc.** • PO Box 12219

Research Triangle Park, NC 27709 U.S.A. • 1-800-438-6071

